



## PREFET DE MAYOTTE

SECRETARIAT GENERAL

Mamoudzou, le **05 SEP. 2019**

Direction des Relations avec les  
Collectivités Locales

Bureau des finances locales et de  
l'environnement

### **Objet : Avis au public**

Le Préfet de Mayotte informe la population que les enquêtes publiques conjointes préalables à la déclaration d'utilité publique et parcellaire, à l'autorisation environnementale, et à la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme, en vue de la mise en œuvre du projet du réseau de Transport Collectif Urbain (TCU) de la Communauté d'Agglomération Dombéni-Mamoudzou (CADEMA) se déroulera :

**du vendredi 26 juillet 2019 au samedi 21 septembre 2019 inclus.**

Les informations relatives au projet peuvent être demandées auprès de la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL) de Mayotte :

- M. Mohamed BACAR - [mohamed.bacar@developpement-durable.gouv.fr](mailto:mohamed.bacar@developpement-durable.gouv.fr) .  
tél : 02 69 63 35 21.

- Jean François LE ROUX - [jean-francois.le-roux@developpement-durable.gouv.fr](mailto:jean-francois.le-roux@developpement-durable.gouv.fr)  
Tel. 02 69 63 35 32

Les dossiers de mise à disposition du public seront consultables sur le site internet de la Préfecture de Mayotte :

<http://www.mayotte.gouv.fr/Publications/Avis-publics-et-enquetes-publiques/Avis-et-consultations-2019/Enquete-unique-pour-le-reseau-de-transport-collectif-urbain-de-la-CADEMA-CARIBUS>

Ils peuvent aussi être consultés sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante :  
<https://www.registre-dematerialise.fr/1460>

Les avis dématérialisés peuvent être déposés :

- soit par courriel à l'adresse ci-après : [enquete-publique1460@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique1460@registre-dematerialise.fr)

- soit sur un registre dématérialisé à l'adresse suivante :  
<https://www.registre-dematerialise.fr/1460>

Les observations transmises par courriel seront importées dans le registre dématérialisé et donc visibles par tous à l'adresse <https://www.registre-dematerialise.fr/1460>

Le Préfet  
Le Préfet de Mayotte  
Pour le Préfet et par délégation  
Le Secrétaire général  
Edgar PEREZ

Préfecture de Mayotte - BP 676 – 97600 Mamoudzou  
Standard: 02 69 63 50 00 - [www.mayotte.pref.gouv.fr](http://www.mayotte.pref.gouv.fr)